

## AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

**Arrêté du 25 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 23 mars 2015 portant nomination des membres de la commission chargée de formuler des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction**

NOR : TERL1825888A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre de la cohésion des territoires et du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 25 septembre 2018 sont nommés membres de la commission chargée de formuler les avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction, en application de l'article 8 de l'arrêté du 21 mars 2012 au titre de :

- suppléant d'un des représentants du ministre chargé de la construction, M Laurent MANOURY en remplacement de Mme Claire HUBERT ;
- représentant des maîtres d'ouvrage public, M. Alban CHARRIER en remplacement de M. Patrick PEPOSI.